



Actualités



Conseil Départemental
Bouches-du-Rhône
Mardi 10 décembre 2024

→ www.cgt-cd13.org

Mobilisation Fonction publique : après le succès du 5 décembre, nouveau temps fort le 12 décembre

Manifestations, rassemblements, grèves nombreuses et majoritaires dans certains secteurs... la mobilisation des agents publics du 5 décembre a été significative.

Cette journée a permis aux agents publics d'exprimer leur refus indiscutable

- ▶ de l'allongement du délai de carence à 3 jours ;
- ▶ de la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie ;
- ▶ du non-versement de la GIPA en 2024.

Ces trois projets de mesures portés par le ministre démissionnaire Guillaume Kasbarian doivent en conséquence être retirés.

Il est plus que temps de prendre la mesure de la crise profonde dont cette journée n'est qu'une des traductions. Outre l'abandon des mesures contestées, il appartiendra au futur gouvernement de rétablir la confiance et d'ouvrir les chantiers indispensables relatifs à l'attractivité de la Fonction publique et à la fidélisation des agents (rémunérations, parcours de carrière et conditions de travail en tête). La seule méthode qui devra prévaloir sera celle du dialogue social, notamment celle de la négociation collective.

Les organisations syndicales demandent aux parlementaires et au gouvernement qui sera désigné de construire une loi de Finances pour 2025 prévoyant des moyens :

- ▶ à la hauteur des missions de services publics ;
- ▶ permettant des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et ouvrant la possibilité d'un plan de titularisation et de résorption de l'emploi contractuel ;
- ▶ des mesures salariales générales, bénéficiant à l'ensemble des agents, titulaires et contractuels ;
- ▶ la refonte des grilles indiciaires ;
- ▶ le renforcement des politiques d'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

La CGT en intersyndicale appelle à poursuivre la mobilisation engagée ce jeudi pour peser, sur le futur gouvernement.

Dans ce cadre, et alors qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, le nouveau premier ministre n'est toujours pas nommé.



La CGT vous informe

www.cgt-cd13.org



La CGT toujours à votre disposition :

Valérie MARQUE : 07 86 55 11 28

Lydia FRENTZEL : 06 66 94 29 83

Xavier MUNOZ : 04 13 31 19 74

Les organisations CGT, FSU et Solidaires appellent les agents publics à se mobiliser lors d'une semaine d'actions sectorielles et territoriales de rassemblements et d'expression revendicative, à compter du 9 décembre, avec un temps fort pouvant aller jusqu'à la grève le jeudi 12 décembre.

Ce temps fort dans les Bouches-du-Rhône se concrétise par un rassemblement en grève le jeudi 12 décembre à Miramas.

Pour participer à cette initiative, l'Union départementale CGT met à disposition un bus qui partira à 8h45 de la Bourse du travail à Marseille. Retour prévu à 12h30 de Miramas. N'hésitez pas à nous contacter pour y participer.



12 DÉCEMBRE
URGENCE
INDUSTRIE !
GRÈVES ET MOBILISATIONS

**INDUSTRIE, SERVICES PUBLICS,
EMPLOIS, SALAIRES,
CONDITIONS
DE TRAVAIL.**

JEUDI 12 DÉCEMBRE
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
10H30 GARE DE MIRAMAS

La Commission de promotions et d'avancements (CPA 2024) n'échappera pas aux écueils de l'an dernier.

Comme l'an dernier plusieurs filières, culturelle, sociale ou administrative se retrouvent pour certains cadres d'emplois sans possibilité de promotion faute d'organisation d'examen professionnel, de concours, ou d'arrivées dans la collectivité. Dans certains cadres d'emplois certains avancements seront perdus faute d'avis très favorable... et souvent en catégorie C !

Plus précisément il s'agit des adjoints administratifs principaux 1^{ère} et 2^{ème} classe, des agents de maîtrise principaux, des adjoints techniques principaux de 1^{ère} et 2^{ème} classe et des adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement.

L'avancement des catégories B, rédacteurs ou autres sont eux conditionnés à l'organisation d'examens professionnels ce qui conduit la collectivité à actionner la clause de sauvegarde et à ne présenter qu'un seul promu pour le passage au grade supérieur.

C'est extrêmement décevant pour de nombreux agents pour la plupart anciens et engagés de voir leur carrière complètement bloquée.

Par ailleurs, le trop grand nombre d'avis "non proposé" en catégorie C dans la filière technique n'est pas recevable. Nous allons perdre des possibilités de promotions.

Au cas par cas, la CGT monte au créneau avec vous, pour faire changer les avis.

La CGT organise tous les jours des permanences au local syndical. Vous pouvez soit vous présenter au syndicat, bureau A1 131 à l'Hôtel de Département, soit téléphoner au 1.1970, 1.1971 ou 1.2014.

Une permanence sur le site Pixelia aura lieu vendredi 13 décembre de 14h à 17h.
Téléphone : 1.4769